Image not found or type unknown

Problème d'isolation

Par **Popo10210.**, le **02/06/2023** à **07:15**

Bonjour,

Nous sommes avec mon compagnon dans l'appartement depuis avril 2021. Au niveau de décembre 2021 et janvier 2022, nous nous sommes aperçue de fort courant d'air dans l'appartement.

Nous avons contacté l'agence après une multitude de relance. Ils ont fait intervenir une personne pour voir les travaux à faire. Pendant près de 3 semaines ils nous répondaient qu'ils avaient eu de retour. Apres ce temps d'attente ils nous ont renvoyer une deuxième société. Ils ont envoyé la facture assez rapidement. Le problème c'est qu'ils nous ont fait attendre le mois de mars 2023, pour faire intervenir la société.

Nous avons payé des grosses factures d'électricité pendant ce temps.

Est-il possible de leur demander de payer le surplus de facture ?

Y a t'il un recours ?

Je vous remercie par avance

Cordialement.

Par **Visiteur**, le **02/06/2023** à **07:45**

BONJOUR
Dans les conditions que vous mentionnez, vous ne pouvez pas demander une compensation.
Il aurait fallu qu'un non-respect des obligations de performance énergétique soit reconnu préalablement et que le bailleur ait été contraint judiciairement, à l'exécution de ces travaux.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés